

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL 13 AVRIL 1849.

Sommaire du projet de Loi pour mieux administrer la dette publique, et les comptes, revenus et propriétés publiques.

Le gouverneur en conseil pourra faire racheter des débetures, et en émettre de nouvelles pour le même montant ou un montant moindre, ou pourra faire des arrangements pour changer des débetures en circulation contre des débetures nouvelles; les débetures seront payables en sterling ou en monnaie courante; les taxes de l'intérêt sur ces débetures pourront être diminuées...

Le 18 février, le Très Révé. évêque Malchiorre a donné la bénédiction abbatiale au frère Bernard, premier abbé de l'Ordre de Citéaux en Angleterre depuis la réforme.

Cet évènement, fait époque en Angleterre. Il y a environ quatorze ans, Ambroise Lisle Philippe, évêque, seigneur de Grâce-Dieu, avait donné au frère Bernard un terrain dans la forêt de Charnwood dans le Leicestershire ces terres avaient été regardées jusque là comme incultivables, ce n'était que des blocs de granite et des monticules de rochers; et quatre pauvres frères, arrivés en ces lieux avec leur besace seulement, ont réussi à changer ce lieu en une espèce de paradis terrestre!

Une Dame, spirituelle et quelque peu savante, demandait un jour à un avocat, quelle différence il y avait entre un démocrate et un démagogue. Je vais vous répondre, dit l'avocat, par une comparaison qui vous fera mieux sentir la chose. Le gouvernement américain est démocratique; c'est-à-dire, que les gouverneurs sont démocrates; ce gouvernement est bon, comme tout autre bien réglé; quoiqu'elle royauté soit plus ancienne et plus naturelle, parcequ'elle représente une famille qui a son père à sa tête, au lieu que l'autre n'a qu'un père postiche qu'elle place et déplace à son gré.

NOUVELLES D'OUTRE-MER.

LE GRAND-DUC DE TOSCANE.—On n'a pas assez remarqué, et cette observation est un triste symptôme de la légèreté avec laquelle on est habitué à juger les faits et les hommes dans notre temps et dans notre pays.— On n'a pas assez remarqué tout ce qu'a de noble, de chrétien, nous oserons dire d'héroïque, la conduite du grand-duc de Toscane. Un prince, qui avait pu paraître entraîné par les suggestions des révolutionnaires, qui avait eu devoir, en quelque sorte, suivre le mouvement démocratique jusqu'à ses limites extrêmes, se trouve placé tout à coup entre les légitimes alarmes de sa conscience et de son rôle de sa couronne. Il s'agit pour lui de donner son consentement à une mesure que son ministère a proposée, que son peuple a votée. Cette mesure tend à envoyer à Rome des représentants de la Toscane pour faire partie d'une assemblée constituante italienne.

TOSCANE.—Les démagogues ne peuvent cacher la frayeur que leur inspire la petite armée du général Lauger.

GIOBERTI.—A Turin, il se manifeste une assez vive agitation en faveur de Gioberti.

ADRESSE DES REVOLUTIONNAIRES DE FRANCE A CRUX DE ROMME.—Les représentants de la Montagne ont adressé à leurs amis de Rome une proclamation où nous remarquons les passages suivants: "Courage, frères! déjà la Toscane est libre, Venise combat, la Lombardie est frémissante, le Piémont s'agit, le sang versé à Naples aura ses vengeurs; bientôt de tous ces Etats émancipés sortira resplendissante l'unité italienne. Jusque-là, Romains, veillez sur votre victoire, ne vous en laissez ravir les fruits par aucun

faction rétrograde. Voyez ce qui se passe en France; que cette leçon ne soit pas perdue pour vous. C'est par l'énergie révolutionnaire que l'on sève les révolutions. Maintenez le peuple en armes, toujours prêt à défendre sa conquête et à foudroyer ses ennemis. L'Espagne, Naples et l'Autriche brûlent, dit-on, un alliage sacrilège pour étouffer le pouvoir populaire à Rome. Ces bruits ne peuvent vous troubler, citoyens, dans l'austère travail de votre Constitution; les vieux tyrans hésiteront avant d'attaquer les Romains fondant leur indépendance. S'ils l'osaient jamais... citoyens l'Italie, les sympathies de la démocratie française sont avec vous; ses volontaires, à votre appel, vous viendraient en aide pour chasser les barbares. Vive la République romaine! Vive la République italienne!" C'est ainsi qu'après 1830 les révolutionnaires français parlaient à la Pologne. Et quand la Pologne est tombée, les hommes dévoués à la cause de l'ordre et de la civilisation ont versé plus de larmes sur cette grande chute que ceux qui l'avaient provoquée et qui n'ont pas répandu leur sang pour la prévenir ni pour la venger.

DRAPÉAU.—M. le maire du 10^e et du 11^e arrondissement de Paris, accompagnés de plusieurs officiers de la garde nationale, sont venus déposer, chez M. de Lamartine, le drapeau tricolore que les citoyens des deux arrondissements avaient porté, le 24 février, de la Chambre des Députés à l'Hôtel-de-Ville. C'est le premier qui ait été arboré au moment de la proclamation de la République. M. le maire du 10^e arrondissement, parlant au nom des deux députations, a dit à M. de Lamartine que ce drapeau, désormais historique, ne pouvait être mieux placé que dans la demeure d'un des citoyens qui l'avaient le plus honorablement défendu. M. de Lamartine a exprimé sa reconnaissance.

NOUVEL OUVRAGE.—M. Louis Veillat vient de publier un nouvel ouvrage. C'est un fort joli volume, petit volume in-18 d'environ 30 pages, intitulé Petite Philosophie. Nos grands philosophes exposent leurs idées, ou mieux n'en tentent l'exposition, qu'à l'aide de beaucoup de métaphysique et d'innombrables considérations sur la nature de Dieu, de l'homme et des choses. M. Louis Veillat ne pouvait suivre un tel exemple. Sa Petite Philosophie s'appelle au fond la mise en pratique des lois de l'église catholique, et son livre est composé de cinq ou six contes ou nouvelles différentes par la nature du sujet, mais identiques par la pensée comme par le charme et l'intérêt du récit. M. Louis Veillat nous montre comment un véritable chrétien, quelle que soit sa position et la nature des épreuves auxquelles Dieu le soumet, sait supporter le malheur, pardonner les injures, faire le bien, lutter contre ses passions et les dompter. Nous reviendrons sur ce livre, dont voici la courte préface:

Fait que d'entendre parler de liberté, d'égalité, de fraternité, de droit au travail, de droit à l'instruction, de droit à l'assistance et de tous les droits de l'homme et de la femme, j'avais projeté d'écrire un petit livre pour me rendre compte de moi-même de ces belles découvertes du siècle présent. J'ai composé ce recueil, où il n'est question ni de liberté, ni d'égalité, ni de fraternité, ni d'aucun droit quelconque, mais où l'on verra quelques exemples de charité chrétienne envers les hommes et quelque conseil de "soumission envers Dieu. C'est ce que j'ai trouvé de meilleur pour indiquer à ceux qui me liront par quel moyen ils peuvent plus sûrement se mettre en possession du droit au bonheur."

Sur le protoxyde d'azote liquide, par M. Dumas.— Un chimiste viennois, M. Hatterer, a fait construire une pompe foulante, au moyen de laquelle il a pu liquéfier facilement l'acide carbonique et le protoxyde d'azote. M. Dumas a cru devoir faire subir plusieurs modifications à l'appareil de M. Hatterer, et à l'aide de ces modifications, il a pu obtenir des quantités considérables de protoxyde d'azote liquide. En deux heures, on peut fouler, avec la pompe de M. Dumas, 200 litres de gaz, dont une vingtaine suffisent pour produire une pression de 30 atmosphères, pression à laquelle la liquéfaction commence: le reste du gaz donne du liquide, 100 litres de gaz pour 200 grammes de liquide environ. Une fois liquéfié, le protoxyde d'azote peut rester liquide au moins un jour ou deux dans le réservoir.

Le protoxyde d'azote liquide, et s'échappant du robinet ouvert, en partie s'évapore, en partie coule liquide, en partie se congèle en masse semblable à de la neige. Le froid produit par l'évaporation instantanée de ce liquide singulier est, en effet, excessif. Les métaux, en y plongeant, produisent le bruit d'un fer rouge plongé dans l'eau; le mercure y détermine le même bruissement, en se gelant tout à coup et en donnant naissance à une masse qui a la dureté et l'éclat de l'argent. Une gouttelette de protoxyde d'azote liquide tombant sur la peau y produit, par l'instantanéité de l'évaporation, une vive brûlure.

VINCÈSE DE SOISSONS.—Mgr. de Simonsy, ancien évêque de Soissons, est mort samedi matin après une longue et cruelle agonie. Ce vénérable prélat était âgé de soixante-dix-neuf ans, et avait été sacré évêque en 1825.

AUTRICHE.—Les différents mémoires adressés à la constituante de Kremsier par les synodes provinciaux de Salzbourg, d'Olmutz, etc., sont enfin devenus l'objet des délibérations de cette assemblée. L'ordre du jour est simple et a été proposé, mais il est douteux que l'on se permette de traiter avec une si scandaleuse légèreté des manifestations aussi imposantes émanées de la majorité de l'épiscopat autrichien. Un membre de l'assemblée a cherché à Péprouvanter en lui faisant apparaître le fantôme du jésuitisme. En énonçant l'Eglise catholique de la surveillance

lance et de la tette de l'Etat, a-t-il dit, vous ne ferez autre chose que de reconnaître l'ordre des Jésuites dans sa plus vaste étendue, car l'Eglise catholique n'est autre chose que la Compagnie de Jésus. Il disait vrai, en ce sens, que l'existence de cette pieuse Compagnie n'a d'autre but que la défense et la propagation de la foi catholique.

NOUVELLES D'AMÉRIQUE.

LA MAIN DE DIEU.—Le Journal d'Hannibal (Missouri) rapporte une histoire dans laquelle il est difficile de ne pas voir un de ces traits providentiels qui déjouent les desseins les mieux conçus. Le shérif, du comté de Schaller, nommé M. Weatherford, part un matin, en annonçant à sa femme qu'il sera plusieurs jours absent, et en lui signifiant de ne recevoir personne dans la maison, attendu qu'il y laissait une somme de \$2,200 provenant des perceptions dont il avait été chargé. Dans la journée, un vieillard se présente et demande l'hospitalité; Mad Weatherford refuse d'abord, mais finit par céder; et l'étranger est installé dans une chambre au second. Vers minuit, trois hommes déguisés, le visage noir s'introduisent dans la demeure du shérif, s'emparant de sa femme, et la somment de lui remettre l'argent qu'ils savent se trouver dans la maison. Plus morte que vive, l'infortunée déclare qu'elle va chercher la somme, et monte précipitamment auprès de son hôte pour lui demander ce qu'elle doit faire. Celui-ci lui donne un pistolet, et lui conseille de mettre l'argent dans son tablier, de le présenter aux voleurs; puis, lorsque l'un d'eux s'approche, de tirer sur lui à bout portant. Elle suit cet avis de point en point; et au moment où elle étend l'un des malfaiteurs à ses pieds l'étranger fait feu à son tour, et en met un autre hors de combat; le troisième tente la fuite. On examine alors les cadavres, et dans l'un d'eux, on reconnaît M. Weatherford. Le misérable avait voulu se venger lui-même, et la vengeance divine l'a fait tomber, au moment où il allait accomplir son dessein, sous la main de sa propre femme. Courrier.

MONUMENT D'UN NOUVEAU GENRE.—Nous parlions, il y a quelques jours, du piteux état dans lequel se trouvent les rues de New-York. Depuis lors, le beau temps et le vent aidant, Broadway est devenu à peu près praticable; les passants et leur toilette ont bien eu quelque peu à souffrir de la poussière, mais enfin on ne doit pas trop exiger. Malheureusement, il n'en est pas de même dans les autres rues, où le dégel s'opère bien plus lentement et aggrave la boue en la perpétuant: nos églises ne peuvent même pas la peine de faire disparaître les monceaux de fange accumulés d'espace en espace par les riverains. Le peuple, qui trouve toujours moyen de prendre sa revanche, a converti ces monuments de leur négligence en autant de piloris pour les péchés de la cité. Des cratères gigantesques, plantés sur ces amas immondes, annoncent au public qu'il sont dédiés tout au conseil municipal, tantôt à l'inspecteur des rues ici à l'admirateur du quartier, là à l'entrepreneur du balayage. Avant-hier, au coin de Chatham et de Roseveit Streets, une statue d'admirer s'élevait majestueusement sur un piédestal de fange et d'ordures; une inscription annonçait que le tout était à vendre, et qu'il fallait s'adresser à l'hôtel-de-ville, à l'approche des élections municipales. Idem?

UN ANIMAL NOUVEAU.—Le colonel Frémont, qui poursuit en ce moment ses explorations vers les montagnes Rocheuses, vient d'expédier à Corpus Christi un aigle au extraordinairement, dont il a réussi à s'emparer, après trois jours de chasse, sur les bords de la rivière Gila. D'après la description qu'en donne une lettre, cet animal ressemble à un cheval, mais il est couvert sur tout le corps d'une laine fine, qui se rapproche, par la couleur et la finesse, du poil du chevreuil. Il n'a point de crinière, et sa queue est comme celle de l'éléphant. Ce curieux quadrupède est d'une agilité incroyables et franchit sans le moindre effort des obstacles de huit à dix pieds de hauteur. Idem.

UNE TROMBE.—Le 20 mars, vers 10 heures du soir, une trombe effroyable a dévasté les environs du village de Shelbyville et de Bardstown, dans le Kentucky. Le tourbillon a renversé sur son passage un grand nombre de maisons, de fermes et de granges; en certains endroits, les arbres se trouvent abattus sur des distances d'un acre entier. Plusieurs personnes ont été tuées, nombre d'autres grièvement blessés. Le dommage, qui doit être extrêmement considérable, n'a pu être encore évalué. Le passage de la trombe a duré environ deux minutes. Idem.

CONDAMNATION D'HYER.—L'homme vainqueur de Yankee Sullivan vient d'être condamné par le tribunal de Chestertown (Maryland) à une amende de \$700, pour "assaut et batterie"; en y ajoutant les frais, Hyer se trouve avoir à payer une somme ronde de \$1,000, c'est-à-dire la cinquième partie de ce qu'il a valu sa victoire pugilistique. Une des circonstances qui ont le plus contribué à atténuer la peine prononcée contre lui a été le fait, établi par les témoignages que Sullivan avait porté le premier coup. Idem.

ARRESTATION IMPORTANTE.—Un des officiers de la police de New-York est parvenu à arrêter un malfaiteur aussi habile que dangereux, connu sous le nom de Jim Webb. Cette capture est d'autant plus importante, que Jim se trouve impliqué, dit-on, dans le vol de joyaux commis l'année dernière dans le bureau des patentes à Washington. Idem.

AFFAIRES DE ROUTINE.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE, MERCREDI, 4 AVRIL 1849.— Les bills grassoyés suivants sont lus pour la troisième fois et passés: Bill pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle et générale de la province; Bill pour incorporer le cimetière de Mount Hermon. Bill pour faciliter les actions contre les personnes associées pour des fins de commerce et contre les sociétés et compagnies incorporées. Pétitions reçues et lues: De A. G. Ruel, écuyer, notaire public et régisseur du comté de Rimovki, demandant la division du dit comté pour les fins d'enregistrement; et qu'il lui soit permis de pratiquer sa profession dans le cas où le bill de de notariat serait passé en loi, bien qu'il remplisse la dite